



7a rue de la Liberté
25360 OSSE

Site : <http://lespascomte.free.fr>
Forum : <http://forumdespas.xooit.fr>
Contact : lespascomte@free.fr

Osse, le 13 février 2009

Monsieur le Délégué Interministériel,

Vous trouverez ci-joint différents courriers que nous avons préparés dans l'intention de vous les remettre en main propre lors du colloque du 11 février à Besançon.

Nous avons vivement regretté votre absence, et de fait, nous nous permettons de rajouter ce petit mot afin de vous faire part, en quelques mots, de notre ressenti à l'issue de ce colloque.

Ces discussions nous ont surtout permis de prendre conscience que, quatre ans après le vote de la loi du 11 février 2005, nous ne sommes pas capables de faire autre chose qu'un constat de situation... et encore. En fait, on a le sentiment qu'une majorité de personnes n'ont toujours pas compris ni les enjeux, ni les tenants et aboutissants de cette loi. Dans les échanges entre les différents *collaborateurs* émerge une certaine lutte de pouvoir, qui empêche les uns et les autres d'avancer et de **construire**. Et nous, AVS, avons eu la sensation très forte que nous sommes les moutons noirs de ce projet, notamment de la part du secteur médico-social.

La mise en application de cette loi est donc bien une affaire de motivation et de priorités des décideurs, autant que des personnels de terrain. Mais en attendant que la majorité des acteurs de ce projet veuille mettre en place une collaboration digne de ce nom entre les uns et les autres, une minorité de gens, de tous secteurs, s'y implique totalement, du mieux possible avec si peu de moyens et de ressources - humaines et formatives -... et les enfants que nous accompagnons souffrent de cette lenteur du système.

Espérant dans un premier temps que les promesses de Monsieur GACHET, relatives à la formation de AVS, en particulier, puissent être tenues très rapidement, et comptant sur toute l'aide que vous pourrez apporter à notre association pour la faire reconnaître au sein de notre académie,

Nous vous prions d'accepter nos remerciements anticipés, et d'agréer, Monsieur le Délégué Interministériel, l'expression de notre sincère considération.

Les P.A.S. Comté